



**MINISTÈRE
DES ARMÉES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



**Direction de l'infrastructure de la défense
de Papeete
Division administration**

Arue, le 17 mai 2022
N° 4035/SGA/DID-PPT/DIV-ADM/NP
RPAА N° 217/2022

DÉCISION

OBJET : délégations de signature en matière de marché publics et d'accord-cadre.
T. ABROGÉ : décision n° 5865/SGA/DID-PPT/DIR/MP du 01/06/2021.

Le directeur de l'infrastructure de la défense,

- Vu l'arrêté du 22 juin 2007 portant désignation des personnes n'appartenant pas à l'administration centrale signataire de marchés publics et accords-cadres au ministère de la défense, modifié par arrêté du 23 août 2021 ;
- Vu la lettre de commandement n°502253 du 05/06/2020 relative à la désignation du directeur de la DID PPT ;
- Vu la note permanente 201 du 10/05/2022 relative aux délégations de signature en matière de marchés publics et accords-cadres.

Décide,

Que les délégations de signature en matière de marché publics et d'accord-cadre, dans le respect des niveaux de délégation définis dans la NP 201, sont accordées à :

- IC2 Didier LE BESCOND en qualité de directeur de l'infrastructure de la défense de Papeete par suppléance ;
- CTD Fiacre Etienne AISSI en qualité de chef de la division gestion du patrimoine ;
- IPMI Nicolas LE ROY jusqu'au 31/07/2022 en qualité de chef de la division projet ;
- IPMI Laëtitia PIAT à compter du 01/08/2022 en qualité de chef de la division projet.

Décide, en outre, que les personnes suivantes de la division administration sont autorisées à passer les commandes de publication des avis d'appels publics à la concurrence auprès du « JOPF » et du journal d'annonces légales, quel qu'en soit le montant :

- IPMI Maryline LAM, chef de la division administration ;
- SACE Maria BARTHELEMY, chef de la section achat infrastructure ;
- PRL Ramona TAMAITIAHIO, acheteuse à la section achat infrastructure ;
- PRL Isabelle TARAHU, acheteuse à la section achat infrastructure.

La décision n° 5865/SGA/DID-PPT/DIR/MP du 01/06/2021, relative aux délégations de signature en matière de marché publics et d'accords-cadres de la direction de l'infrastructure de la défense de Papeete, est abrogée.

L'ingénieur en chef de 1^{re} classe Marc NICAISE
Directeur de l'infrastructure de la défense de Papeete

ORIGINAL SIGNÉ

LISTE DE DIFFUSION

DESTINATAIRE :

- tous personnels DID-PPT

COPIES :

- DID-PPT/DIV-ADM/SAI
- archives.